Présentation du projet d'avis "Les défis de l’éducation aux médias et à l’information"

ÉCLAIRAGES PUBLIÉE LE 11/12/2019

Saisine liée : LES DÉFIS DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Revoir l'intégralité de la séance

La séance plénière du CESE était consacrée à la présentation du projet d'avis "Les défis de l’éducation aux médias et à l’information", rapporté par Marie-Pierre Gariel (groupe UNAF), au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication, présidée par Xavier Nau.

Apparition continue de nouveaux vecteurs d’information (Internet, réseaux sociaux numériques, etc.), possibilité offerte à chacun d’être émetteur et récepteur de l’information, crise du modèle économique et concentration des médias, dégradation des conditions de travail et précarisation des professionnels de l’information, climat de méfiance vis-à-vis des médias mais aussi de façon plus générale envers la parole politique, certaines institutions ou expertises scientifiques, tous ces facteurs participent à la profonde mutation des médias à laquelle nous assistons depuis deux décennies.

Sources de progrès, vecteur d'influences, ces changements peuvent aussi produire des dérives : moindre exigence de vérification des sources de l'information, thèses complotistes, circulation d'informations fausses (« fake news »), partiales, partielles, etc. Alors qu’une réflexion émerge depuis quelques années sur ces dérives de l’information, le CESE a souhaité, dans la continuité de ses avis "L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle", adopté en 2019 et "Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?", adopté en 2017, s’emparer de la question de l’éducation aux médias et à l’information (EMI), qui doit permettre à chacun d'exercer sa citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, en les éduquant à s’informer, à émettre et à partager des informations de façon responsable.

Dans un contexte législatif important, avec la récente loi sur les « fake news » et celle à venir sur la réforme de l’audiovisuel, l’enjeu de ce projet d'avis est d’interroger les stratégies et les actions publiques et privées mises en œuvre pour adapter et développer l’EMI à tous les publics.
La section formule dans le projet d'avis des préconisations en faveur du développement d’une EMI qui accompagne les citoyennes et les citoyens tout au long de leur vie, leur permettant d’être libres et responsables face à l’information et contribuant à un débat démocratique éclairé.

(Re)voir l'interview vidéo de Serge Barbet, directeur délégué du CLEMI (centre pour l'éducation aux médias et à l'information), qui organise chaque année la Semaine de la presse et des médias dans l’École®.

© - copyright CESE - Mai 2024